

**-ADHESION AUX CONVENTIONS DE PARTICIPATION
PREVOYANCE ET SANTE PROPOSEES PAR LE CENTRE DE GESTION -
MONTANTS DE LA PARTICIPATION FINANCIERE EMPLOYEUR**

-En application des dispositions combinées des articles L.253-5 et R.253-7 (compétences générales du CST) L.221-1 à L.227-4, L.452-11 et L.827-1 à L.827-12 du Code général de la Fonction publique, et du décret n°2022-581 du 20.04.2022, relatif aux garanties de protection sociale complémentaire et à la participation obligatoire des Collectivités territoriales et de leurs établissements publics à leur financement-

COMMUNE DE SAN MARTINO DI LOTA

Références juridiques :

- Code général de la Fonction publique – Articles L.253-5 et R.253-7 (compétences générales du CST) et L.221-1 à L.227-4, L.452-11 et L.827-1 à L.827-12 ;
- Ordonnance n°2021-174 du 17.02.2021, relative à la négociation et aux accords collectifs dans la Fonction publique ;
- Ordonnance n°2021-175 du 17.02.2021, relative à la Protection Sociale Complémentaire dans la Fonction publique ;
- Décret n°2011-1474 du 08.11.2011, relatif à la participation des Collectivités territoriales et de leurs établissements au financement de la protection sociale complémentaire de leurs agents ;
- Décret n°2022-581 du 20.04.2022, relatif aux garanties de protection sociale complémentaire et à la participation obligatoire des Collectivités territoriales et de leurs établissements publics à leur financement ;
- Circulaire N°RDFB1220789C du 25.05.2012, relative à la participation des Collectivités territoriales et de leurs établissements publics à la protection sociale complémentaire de leurs agents.

Pièce(s) administrative(s) jointe(s) au dossier examiné par le Comité Social Territorial :

- UN FORMULAIRE DE SAISINE DE LA COLLECTIVITE RELATIF A L'ADHESION AUX CONVENTIONS DE PARTICIPATION PREVOYANCE ET SANTE, ET MONTANTS DE LA PARTICIPATION FINANCIERE EMPLOYEUR, EN DATE DU 07 OCTOBRE 2025.

DELIBERATION ET AVIS DES REPRESENTANTS DU PERSONNEL		
OBSERVATIONS :	VOTE(S) :	AVIS :
- NEANT <input type="checkbox"/>	- UNANIMITE <input type="checkbox"/>	- FAVORABLE <input checked="" type="checkbox"/>
- cf. PV du CST <input checked="" type="checkbox"/>	- Majorité <input checked="" type="checkbox"/>	- Défavorable <input type="checkbox"/>
⇒ observations écrites <input type="checkbox"/>	Voix Pour : 03	- Partage égal des voix <input type="checkbox"/>
⇒ dossier incomplet <input type="checkbox"/>		(avis réputé avoir été donné - Article R.254-66 du Code général de la Fonction publique)
⇒ dossier n'entrant pas dans le champ de compétence du CST <input type="checkbox"/>	Voix Contre : __	- Néant (aucun avis d'émis) <input type="checkbox"/>
⇒ dossier sans objet <input type="checkbox"/>	- Abstention(s) : 02	

DELIBERATION ET AVIS DES REPRESENTANTS DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE		
OBSERVATIONS :	VOTE(S) :	AVIS :
- NEANT <input checked="" type="checkbox"/>	- UNANIMITE <input checked="" type="checkbox"/>	- FAVORABLE <input checked="" type="checkbox"/>
- cf. PV du CST <input type="checkbox"/>	- Majorité <input type="checkbox"/>	- Défavorable <input type="checkbox"/>
⇒ observations écrites <input type="checkbox"/>	Voix Pour : __	- Partage égal des voix <input type="checkbox"/>
⇒ dossier incomplet <input type="checkbox"/>		(avis réputé avoir été donné - Article R.254-66 du Code général de la Fonction publique)
⇒ dossier n'entrant pas dans le champ de compétence du CST <input type="checkbox"/>	Voix Contre : __	- Néant (aucun avis d'émis) <input type="checkbox"/>
⇒ dossier sans objet <input type="checkbox"/>	- Abstention(s) : __	

AVIS DES DEUX COLLEGES : CONCORDANT DISCORDANT

Signature du Président du Comité Social Territorial	Signature du Secrétaire (Représentant de l'administration territoriale)	Signature du Secrétaire Adjoint (Représentant du personnel)
 LECCIA JEAN-PIERRE		

SEANCE DU COMITE SOCIAL TERRITORIAL EN DATE DU :

Dossier examiné par le C.S.T.
05 NOV 2025
Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
02B-212003057-20251219-2025-077-DE
Accusé certifié exécutoire
Secrétariat du Comité Social Territorial 22/12/2025